

## REPONSE AU QUESTIONNAIRE SUR LES INDICATEURS DE PROGRES

### A. Avancée des travaux sur les thèmes de progrès, de développement et de bien être

1) Au Burundi, divers travaux, rapports et autres contributions ont été réalisés sur des thématiques touchant le développement, la lutte contre la pauvreté, les perspectives en termes de progrès, d'accès aux soins de santé, à l'éducation,...

D'autres travaux ont également été mis à contribution pour faire un état des lieux sur les aspects touchant l'environnement, le développement de l'agriculture et particulièrement de la filière café, l'amélioration du climat des affaires, le partenariat public-privé, le développement du secteur privé et du secteur financier dans un objectif ultime d'améliorer les indicateurs de progrès et de développement économique du pays.

Sans être exhaustif, ces travaux, rapports et contributions sont repris dans les lignes qui suivent :

- Cabinet du Président, Programme du gouvernement du Burundi 2005-2010
- Cochet H (2001), crises et révolutions agricoles au Burundi, INAPG et Karthala, Paris
- EIU (Economic Intelligence Unit) (2008), Burundi : Country Profile, 2008, Londres
- FMI (2006), Rapport sur les économies nationales n°06/311 : Burundi, consultation de 2006 au titre de l'article IV.
- FMI (2007), Cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté- CSLP, Bujumbura et Washington
- FMI (2008a), Burundi, consultations de 2008 au titre de l'article IV.
- FMI (2008b), Burundi : selected issues, Washington
- FMI (2009), Cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté: rapport de la première année de mise en œuvre, Bujumbura et Washington.
- Geourjon A-M et Laporte B. (2008), Impact budgétaire de l'entrée du Burundi dans l'Union Douanière de la Communauté Est africaine, PAGE, Bujumbura

- International Alert (2007), Réformes de la filière café au Burundi : Perspectives d'avenir pour la participation, la prospérité et la paix, Londres
- Ministère à la Présidence chargé de la Bonne Gouvernance, de la Privatisation, de l'Inspection Générale de l'Etat et de l'Administration Locale (2008) : Etude diagnostique sur la gouvernance et la corruption au Burundi.
- Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (2005), Plan de relance et de développement du secteur agricole (2006-2010), décembre, Bujumbura
- OMC (2003) : Examen des politiques commerciales : Burundi, Genève
- PNUD et Vice-Ministère chargé de la Planification (2008), Etude nationale prospective : Burundi 2025, Bujumbura.
- RCN (2004) : Etude sur les pratiques foncières au Burundi, Essai d'harmonisation, Programme Justice et Démocratie.
- Sirabahenda A. (1991), L'appui de l'Etat à la production et les conditions de progrès de l'agriculture vivrière au Burundi, Université du Burundi, FSEA.
- USAID (2006a), Burundi: Expanding External Trade and Investment
- USAID (2006b), Vers un secteur privé inclusif au Burundi: Opportunités et contraintes
- USAID (2008), Burundi Policy Reform, 2008 Annual Report
- Vice-Ministère chargé de la Planification (2008), Economie Burundaise 2007, Bujumbura.
- Groupement Marlagne Capital Advisors, AGRER, Eureka Consulting (2008), Désengagement de l'Etat du Burundi dans la filière café, PAGE, Bujumbura.
- Zacharie A. et Rigot V. (2007), La privatisation de la filière café au Burundi, centre national de coopération au développement, CNCD, Bruxelles.

2) Le Conseil Economique du Burundi qui est opérationnel depuis 2007 et qui est sous sa première mandature étant donné que les précédents Conseils n'ont jamais été opérationnels s'est déjà penché sur plusieurs thèmes en relation avec la mesure du progrès, du développement et du bien-être. A titre illustratif les thèmes ci-dessous, ont fait l'objet d'études et d'analyses au cours de nos sessions.

- FMI (2007), Cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté- CSLP, Bujumbura et Washington

- FMI (2009), Cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté: rapport de la première année de mise en œuvre, Bujumbura et Washington.
- Ministère à la Présidence chargé de la Bonne Gouvernance, de la Privatisation, de l'Inspection Générale de l'Etat et de l'Administration Locale (2008) : Etude diagnostique sur la gouvernance et la corruption au Burundi.
- PNUD et Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction ( MPDR) (2005), Rapport National sur le développement humain 2005, Bujumbura.
- PNUD et Vice-Ministère chargé de la Planification (2008), Etude nationale prospective : Burundi 2025, Bujumbura.
- Groupement Marlagne Capital Advisors, AGRER, Eureka Consulting (2008), Désengagement de l'Etat du Burundi dans la filière café, PAGE, Bujumbura.

3) Les thématiques sur lesquels le CES-Burundi a déjà travaillé depuis le début de cette année 2010 ou sur lesquels il compte travailler et qui ont trait à la mesure du progrès, du développement et du bien-être sont les suivants :

- Evaluation à mi-parcours du cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté.
- Politique d'intégration du genre face à la culture burundaise
- Impact environnemental de l'évacuation des eaux usées et des déchets dans le lac Tanganyika.
- Analyse de la politique nationale de logement
- Stratégie de développement du secteur privé au Burundi
- Développement de la micro finance et la problématique de l'accès aux services financiers dans le monde rural au Burundi.
- Analyse du plan sectoriel de Développement de l'Education et de la Formation
- Analyse du nouveau Code Minier,
- Etat d'avancement de l'adhésion du Burundi à l'Union monétaire de l'East African Community,
- Analyse de la politique nationale de lutte contre le VIH/Sida au Burundi.
- Analyse du nouveau Code du Commerce,
- Analyse de la politique nationale de lutte contre le diabète

4) Pas d'objet pour le CES-Burundi

**B. Intérêt national pour les travaux dans ce domaine.**

5) L'intérêt que notre institution porte sur les thématiques en relation avec la mesure du progrès, du développement et du bien-être apparaît à travers les différents sujets et thèmes qui ont été traités dans nos sessions qui touchent ces sujets.

Ces thématiques intéressent notre institution car ils touchent le cœur des problèmes socio-économiques et sonnent comme des sujets incontournables particulièrement pour les pays en voie de développement où les différents indicateurs sur le progrès, le bien-être sont alarmants.

6) Les domaines qui nous intéressent actuellement ont déjà été évoqués au point 2.

7) La société civile au Burundi est très active et participe aux côtés d'autres acteurs étatiques dans la construction et le développement du pays. Leur contribution apporte de la valeur ajoutée aux différents travaux et rapports qui portent sur la mesure du progrès, du développement et du bien-être.

Dans un pays comme le nôtre où depuis cinq ans, la scolarité et les soins de santé sont gratuits aux enfants de moins de cinq ans et pour les accouchements, la société civile s'est penchée sur des questions relatives à la qualité des soins et la qualité de l'enseignement consécutives à ces mesures louables du gouvernement mais qui peuvent s'accompagner d'effets indésirables. Au-delà de ces sujets évoqués, la société civile contribue largement à l'édification d'un pays prospère où le progrès, le bien-être des populations vont de paire avec le développement.

**C. Propositions concernant l'avenir des travaux dans le domaine de la mesure du progrès, du développement et du bien-être**

8) Les principaux défis dans la mesure du progrès, du développement et du bien-être concernent, au-delà des études qui sont faites pour mesurer les évolutions, l'amélioration du bien-être des populations. Cette amélioration du bien-être constitue le fondement même du développement et elle doit passer par l'accès aux soins de santé, à l'éducation pour tous, l'accès à l'eau potable, l'alimentation, le travail, la lutte contre les maladies comme le VIH/SIDA, la malaria, etc... Les défis, c'est de s'attaquer au cœur du problème du sous-développement et de la pauvreté et non à la façon de mesurer le progrès, le bien-être et le développement.

9) Les dimensions importantes dans la mesure du progrès, du développement et du bien-être touchent les secteurs clés de la santé, l'éducation, l'agriculture, le chômage, l'environnement, la production, le secteur primaire, secondaire et tertiaire avec un accent particulier au développement industriel.

10) Les indicateurs pertinents dans la mesure du progrès, du développement et du bien-être peuvent être relevés d'une manière non exhaustive mais indicative par les indicateurs ci-dessous :

- L'indicateur du développement humain (IDH)
- L'indicateur sexo-spécifique du développement humain ( ISDH)
- L'indice d'égalité de la répartition pour l'espérance de vie
- L'indice d'égalité de la répartition pour le revenu
- L'indicateur de la pauvreté humaine
- L'indicateur de la participation des femmes
- Nombre d'emplois par secteur
- L'évolution du taux de chômage
- L'évolution du Produit intérieur Brut
- Le taux de scolarisation, le taux d'encadrement, le taux de redoublement,
- Le taux d'alphabétisation
- Indicateur de situation sanitaire (indicateurs relatifs aux infrastructures, au personnel et aux ressources financières)
- Indicateurs sur la situation alimentaire et nutrition

11) La mesure du progrès, du développement et du bien-être requiert des ressources non seulement humaines mais également financières. Pour ce qui est des ressources

humaines, la société civile a un grand rôle à jouer pour apporter sa contribution dans ces études mais aussi dans la construction et le développement du pays.

Quant aux ressources financières, elles proviennent généralement des structures étatiques ou des organisations internationales en charge des questions de développement qui embrassent un champ large. Il revient à ces structures d'accorder à la société civile le rôle qui est le sien pour qu'elle puisse mettre sa touche dans la mesure du progrès, du bien-être et du développement.

Dr Louis NDIKUMANA  
Secrétaire Général du CES- Burundi